

# COMMUNIQUE DE PRESSE

20 janvier 2026

## Saint-Martin / Saint-Barthélemy Deux territoires sur la route du trafic international de cocaïne

Une enquête qualitative menée à Saint-Martin et Saint-Barthélemy met en évidence la place de ces deux collectivités françaises d'outre-mer dans le trafic international de cocaïne, avec des spécificités locales. La forte activité festive y est par ailleurs propice à la consommation de cette substance. L'étude souligne également la consommation répandue de cannabis, et celle de cocaïne sous sa forme basée (crack) par les usagers en grande précarité sur les deux îles.

C'est au travers du projet d'observation des usages de drogues en outre-mer (OUDOM) que l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) présente aujourd'hui des résultats inédits sur les pratiques d'usages de substances psychoactives, ainsi que sur le trafic local de ces substances, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. En plus des usagers, les auteurs de l'étude ont interrogé des représentants des forces de l'ordre et des professionnels du secteur socio-sanitaire.

« Cette étude souligne comment la position géographique de ces îles sur la route du trafic international de cocaïne, la consommation du cannabis ancrée culturellement et le poids important de l'activité touristique influencent les pratiques de consommation. »  
Valérie Ulrich, responsable de l'unité Focus à l'OFDT

### Qu'est-ce que le projet OUDOM ?

Le projet d'observation des usages de drogues en outre-mer (OUDOM), financé par le fonds de lutte contre les addictions (FLCA) de l'Assurance-maladie, a pour objectif de renforcer en Guyane et de déployer en Martinique, en Guadeloupe et à Mayotte, le Système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) sur les territoires ultramarins. En parallèle, il consiste à mener ponctuellement des états des lieux qualitatifs sur ces territoires, en s'appuyant sur la méthodologie du dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND). Le projet OUDOM a été étendu à Saint-Martin et Saint-Barthélemy à la demande des autorités sanitaires et préfectorales locales. Il n'inclut pas l'île de la Réunion où les dispositifs TREND et SINTES sont déjà implantés depuis 2020.

[Découvrir le dispositif SINTES](#)

[Découvrir le dispositif TREND](#)

Les deux territoires, situés dans le nord des Petites Antilles, voient coexister touristes, saisonniers et résidents (locaux et hexagonaux), pour certains en situation de grande précarité. Les caractéristiques démographiques, sociales et économiques sont cependant différencierées entre Saint-Martin et Saint-Barthélemy (ou "Saint-Barth"), influant sur les usages de substances psychoactives. À Saint-Martin, le trafic de cocaïne constitue ainsi un élément central du réseau transatlantique à destination de l'Europe, en particulier depuis le renforcement des contrôles dans les aéroports de Guyane, de Guadeloupe et de Martinique. Saint-Barthélemy, en revanche, se positionne davantage comme une île de destination des substances.

## Des points de vente identifiés et des circuits parallèles

Le trafic local à Saint-Martin, avec ses points de vente identifiés, s'y développe de plus en plus selon des modèles de groupes criminels structurés, et avec des connexions au niveau international. À Saint-Barthélemy, le même type de points de vente identifiés existe, mais les modalités d'approvisionnement des touristes fortunés sont plus difficiles à observer. Dans les deux collectivités, les usages de cannabis s'avèrent relativement répandus, sous forme d'herbe bien plus que de résine, et avec un approvisionnement par le biais de l'importation. Si qualité et tarifs varient, ces derniers sont généralement supérieurs aux tarifs hexagonaux.

### Une cocaïne particulièrement bon marché

C'est l'inverse pour la cocaïne, dont les prix sur les deux îles sont bien inférieurs à ceux observés dans l'hexagone, alors que la teneur en principe actif y est supérieure. Ces deux caractéristiques favorisent la popularité de cette substance à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, tout comme la « culture festive » et la facilité d'approvisionnement. Les saisonniers forment un public particulièrement touché. La consommation de crack, elle, ne concerne que des publics très précaires.

*« Cette étude documente à la fois les consommations de drogues liées à la vie festive ; celles des travailleurs saisonniers qui ont un usage festif des drogues, usage qui peut devenir quotidien pour tenir au travail ; et celles des personnes en situation de précarité dont l'usage de drogues est une stratégie de survie en milieu urbain. »*

Valérie Ulrich

Côté prise en charge, l'offre est particulièrement limitée : il n'existe qu'un seul centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), situé à Saint-Martin.

*« Les modalités de prise en charge des personnes consommant des substances psychoactives demeurent limitées sur les deux îles »*

Valérie Ulrich

[Drogues et conduites addictives à Saint-Martin et Saint-Barthélemy.](#)

## Contact presse :

Fabienne Rigal - [com@ofdt.fr](mailto:com@ofdt.fr) / 07 49 30 67 31



**OFDT**

69 rue de Varenne, 75007, Paris

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)